

La Sainte-Cène

Les détenteurs de la Prêtrise d'Aaron ont le devoir d'avertir, d'expliquer, d'exhorter, d'enseigner et d'inviter tout le monde à aller au Christ (voir D&A 20:59).

Une des façons de remplir ce devoir est d'enseigner l'ordonnance de la Sainte-Cène et d'en témoigner. Cela amène les jeunes gens et les personnes qu'ils instruisent à se souvenir du Sauveur et à l'aimer davantage, à avoir du respect pour la Sainte-Cène et à avoir la compagnie de l'Esprit.



SOURCES

«Oh si je pouvais vous enseigner ce principe. C'est en le rendant qu'on acquiert un témoignage ! » (« The Candle of the Lord, », *Ensign*, janvier 1983, p. 54).

SE PRÉPARER

Les détenteurs de la Prêtrise d'Aaron se préparent à enseigner et à témoigner de la Sainte-Cène en vivant dignement et en étudiant avec l'aide de la prière. Pour les guider dans leur préparation, les consultants et les dirigeants du collège peuvent utiliser le canevas de juillet de *Viens et suis-moi* intitulé « Comment puis-je rendre la Sainte-Cène plus enrichissante pour les autres ? » Ils peuvent aussi utiliser la nouvelle vidéo « Toujours se souvenir de lui. »

ENSEIGNER ET TÉMOIGNER

Les détenteurs de la Prêtrise d'Aaron doivent enseigner l'ordonnance de la Sainte-Cène et en témoigner fréquemment. Ils peuvent enseigner leurs familles, les nouveaux membres de leur collège ou les membres non pratiquants, les nouveaux convertis et d'autres. Vous pouvez prévoir de leur donner des occasions d'enseigner pendant les activités d'échange (voir « Faire part de ce que nous apprenons » [lds.org/youth/activities](https://www.lds.org/youth/activities)).

FAIRE CONNAÎTRE

Dans leurs réunions de pieu, de paroisse et de collège, les détenteurs de la Prêtrise d'Aaron peuvent être invités à rendre leur témoignage du Sauveur, à faire part de leurs sentiments lorsqu'ils représentent le Sauveur en officiant à la table de Sainte-Cène, et à raconter les expériences qu'ils ont eues en enseignant l'ordonnance de la Sainte-Cène et en en témoignant.